

en France, par les prix qu'elles décernent et les missions qu'elles donnent, récompensent et encouragent les hardis explorateurs, dont les services ne seraient pas aussi facilement rémunérés par les individus.

Quels que soient les progrès accomplis en France par l'initiative privée, nous sommes encore bien loin des Américains dont l'exubérante personnalité s'affirme en tant d'entreprises hardies, qui, malgré la réputation des Yankees, ne sont pas toujours une prière, une invite, faite à sa Majesté le roi Dollar.

Franklin eut le premier l'idée d'une bibliothèque publique fondée par souscription, le vrai mode d'action de l'initiative privée en matière de services sociaux<sup>1</sup>. Aujourd'hui les bibliothèques publiques, savantes ou populaires, pour l'homme instruit ou pour l'ouvrier, ont pris un développement inouï, qui devrait nous faire honte et aiguillonner l'initiative privée dans le vieux monde.

En 1870, on a calculé que les *Public Libraries*, les bibliothèques publiques, possédaient plus de dix millions de volumes<sup>2</sup>. Et ce qui est vrai des bibliothèques est vrai aussi des musées, des établissements scientifiques, des grandes écoles, des laboratoires et autres moyens d'encourager le développement intellectuel. L'initiative privée a une richesse, une variété, une fécondité étonnantes et admirables<sup>3</sup>.

Cette puissance de l'initiative en Amérique tient beaucoup au caractère des individus, mais un peu aussi à la législation qui favorise singulièrement les entreprises des citoyens par la liberté des fondations. L'homme aime ce qui dure, surtout ce qui dure plus que lui : il ne se dévouera pas à une œuvre, s'il ne peut espérer qu'elle lui survivra, s'il redoute pour elle tout l'éphémère de l'existence individuelle. C'est par des souscriptions et par des legs, que les Américains subviennent aux dépenses des institutions qu'ils créent. Ces générosités ne se produiraient peut-être pas, si les donateurs n'avaient pas l'espérance, la certitude, que l'État n'entra-

<sup>1</sup> Mignet. *Vie de Franklin*. Mémoire de l'Acad. des sc. mor. et polit., t. VII, p. 315, s.

<sup>2</sup> Léon Bourgeois. *Les bibliothèques publiques aux États-Unis*, d'après des documents officiels. Journal des économistes, avril 1878, t. 50, p. 75.

Claudio Jannet. *Les États-Unis contemporains*, ch. XV, t. I, p. 263, s.